



Conseil d'établissement n°2

Année scolaire 2024/2025

Procès-verbal

Mardi 18 février 2025 à 16h

LFC – Site de Mearag – Salle de réunion

Sont présents :

Pour l'administration :

- M. Philippe LODS, Adjoint au COCAC
- M. Yves OLICHON, Proviseur - Président de séance
- Mme Kim VO HOANG, Provisseure adjointe
- M. Eric FOUCHOU LAPEYRADE, Directeur administratif et financier
- M. Jean-Christophe MAIGNAN, directeur primaire pour le site de Maadi
- Mme Estelle BOUSQUET, directeur primaire pour le site de New Cairo et Zamalek
- Mme Marie PLASSE, Conseillère principale d'éducation

Pour le personnel enseignant :

- M. Zyad HEGAZI
- Mme Naïma EL SAYED
- Mme Violaine DELARONDE
- M. Denis PLUGER
- Mme Marie DELAFLOTTE

Pour le personnel administratif, technique et de santé, ouvriers de service :

- M. Ayman ABDELFATTAH
- Mme Amélie GAUTHIER

Pour les parents d'élèves :

- Mme Dalia YASSIN
- Mme Ranya ABDELHAMID
- Mme Fatenn KANAFANI

Pour les élèves :

Pour les membres siégeant à titre consultatif :

- Mme Catherine PASCAL, Conseillère des Français de l'étranger

Sont excusés :

Pour les parents d'élèves élus :

- Mme Noha EL ZAYAT
- M. Paul HADDAD

Pour les élèves :

- Alya SELIM
- Mia BARTH

Pour les membres siégeant à titre consultatif :

- M. Olivier LE VAN XIEU, Consul général de France en Egypte
- M. Hervé MAJIDIER, Conseiller des Français de l'étranger
- M. Rafael PLEUTIN, Conseiller des Français de l'étranger
- Mme Aleya EL SAYED, vice-présidente du CVL

→ Le quorum étant atteint (17 sur 21), le conseil d'établissement n°2, réuni en séance ordinaire, peut valablement délibérer.

M. Yves OLICHON ouvre la séance à 16h10.

- Désignation du secrétaire de séance : Mme Kim VO HOANG, proviseur adjoint
- Le secrétariat de séance sera suppléé par : Mme Naïma EL SAYED, représentante du personnel enseignant

- 1) Approbation du PV du CE n°1 du 01^{er} décembre 2024
- 2) Règlement intérieur des élèves (primaire)
- 3) Calendrier scolaire 2025/2026
- 4) Point sur les pré-inscriptions des élèves R25
- 5) Questions diverses

1. Approbation du procès-verbal du conseil d'établissement n°1 du 1^{er} décembre 2024 :

Concernant le point de la vidéoprotection p.8, les représentants des enseignants font remarquer qu'il y a une différence entre ce qui a été voté en CE et ce qui a été annoncé en CHS. Les enseignants indiquent que la CNIL interdit les caméras dans les lieux de vie donc dans la cour.

Monsieur FOUCHOU LAPEYRADE indique qu'il n'existe aucune jurisprudence et que la CNIL ne peut faire que des préconisations. Il précise que l'établissement sera totalement transparent et propose aux parents et enseignants de venir constater les lieux filmés.

Cf-annexe 1- PV du CE du 1^{er} décembre 2024

Vote Pour	Vote Contre	Abstention
16	0	0

2- Règlement intérieur des élèves (primaire)

Le RI a fait l'objet d'un envoi préalable pour approbation des modifications.

Pas de commentaire.

Monsieur Le Proviseur suggère à moyen terme de revoir l'ensemble du RI.

Cf annexe 2- Règlement intérieur primaire adopté du 10 février 2025

Vote Pour	Vote Contre	Abstention
16	0	0

3- Calendrier scolaire 2025/2026

Approbation du calendrier scolaire 2025/2026 :

Les enseignants font un point chronologique du calendrier. Ils demandent s'il est nécessaire d'intégrer le Noël copte dans les vacances lorsque la fête tombe un mercredi. La proposition des enseignants permet un équilibre sur l'ensemble des périodes et éviter une dernière période très lourde, en particulier pour le 1^{er} degré. Les enseignants du second degré préconisent davantage deux semaines sur les vacances de la Toussaint.

Les parents indiquent que deux jours pour le petit et le grand Bairam est trop peu. Monsieur le Proviseur indique que le LFC suit les préconisations du poste diplomatique concernant le nombre de jours fériés.

Les parents demandent un jour non-travaillé supplémentaire le lundi 23/03. Il est entendu qu'un glissement des jours fériés peut être opéré par suite des jours imposés par le gouvernement égyptien. Les jours fériés sont donc sous réserve de modification (sans ajout de jours).

Les parents demandent d'inclure le Noël Copte dans les vacances. Les enseignants s'y opposent car les congés deviennent trop longs.

Monsieur FOUCHOU LAPEYRADE indique que les parents n'ont pas remonté cette demande au conseil d'école du 10 février 2025, estimant que l'équilibre des périodes primait.

La proposition retenue est :

Vacances d'automne : 16/10 au 01/11/2025 inclus

Vacances de Noël : 18/12 soir au 03/01/2026 inclus

Vacances d'hiver : 19/02 soir au 02/02/2026 inclus

Vacances de printemps : 23/04 soir au 09/05/2026

Vacances d'été : à partir du 29/06/2026 après les classes

Les parents regrettent le manque de concertation préalable.

Vote Pour	Vote Contre	Abstention
13	3	0

4- Point sur les pré-inscriptions des élèves R25

Monsieur le Proviseur fait un point de situation sur les effectifs montants, le nombre de demandes pour chaque niveau et le nombre de places vacantes au terme de la première campagne. Il indique que la 1ère campagne d'inscriptions s'est terminée le 9 février. Les chiffres indiqués correspondent aux résultats de celle-ci. Ils sont amenés à évoluer avec les prochaines campagnes.

○ 1er degré

L'accent a été mis sur les PS. Pour l'instant celle de Maadi est complète avec les LS qui peuvent être réparties sur New Cairo et Zamalek sur lesquelles il reste de la place.

Quelques points de tension : MS à Zamalek (0 place, 7 demandes), à New Cairo (8 places, 14 demandes), GS à New Cairo (8 places, 13 demandes),

○ 2nd degré

Hormis la classe de 4ème (3 places, 11 demandes), pas de problématique particulière. A l'inverse, beaucoup de places vacantes en 3ème, Seconde, Première et Terminale (+ de 10 pour chacun des niveaux).

Les chiffres annoncés comprennent les départs connus à l'école primaire mais ce n'est pas le cas dans le secondaire. Cela signifie que le nombre de places vacantes peut encore évoluer à la hausse.

L'établissement continue d'opérer une sélection à l'entrée de l'établissement. Des entretiens sont menés de manière systématique au primaire. Les chiffres à l'entrée de la maternelle restent encourageants.



Le calendrier des préinscriptions a été raccourci pour éviter les pertes d'élèves éventuelles (en raison d'un délai de réponse trop tardif).

Les parents questionnent sur la répercussion sur les droits de scolarité à termes. Le Proviseur répond que cette situation peut avoir une conséquence financière.

Il est indiqué que la réputation du LFC reste ancrée chez les familles égyptiennes.

L'esprit de la communauté, l'esprit d'appartenance reste une problématique à travailler.

7. Questions diverses :

7.a : Représentants des enseignants 1er degré : néant

7.b : Représentants des enseignants du 2nd degré SUDCAIRE : néant

7.c : Représentants des enseignants du 2nd degré SNES FSU : néant

7.d : Représentants des parents d'élèves ARFE : néant

7.e : Représentants des parents d'élèves AFPEC :

Les questions ont été remontées hors délai. Il n'est pas possible ce jour d'y répondre car il est nécessaire d'avoir un délai supplémentaire.

1. **Tablette en 6eme : inquiétude des parents par rapport au prix des Ipad très élevé (remboursement en cas de vol ou perte de l'ipad) et du poids du cartable avec l'ipad.**
2. **Conseils de classe des 6eme et 5eme: avec la déstructuration des classes, il y a t il un moyen pour que les enseignants présents en conseil de classe soient ceux qui représentent le plus d'élèves?**
3. **Est ce que les élèves de Meerag auront cours en juin après le bac et le brevet?**

7.f : Représentants des personnels ATOS : néant



Point divers :

Monsieur FOUCHOU-LAPEYRADE indique que les casiers sont en cours de réparation, ce qui permettra d'amoindrir les vols. Un renfort en caméras est également en cours.

En attendant que les casiers soient réparés, Monsieur le Proviseur propose l'ouverture d'une salle pour que les élèves puissent y mettre leur sac.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Proviseur remercie les membres du conseil d'établissement et lève la séance à 18H07.

Président et proviseur

Yves OLICHON

Proviseure adjointe et secrétaire de séance

Kim VO HOANG

Lu et approuvé par Naima EL SAYED, secrétaire de séance adjointe.